

### **La MRC de Deux-Montagnes désigne ses officiers**

**Le 30 novembre 2021** – À la suite du conseil des maires du 24 novembre dernier, les maires de la MRC de Deux-Montagnes ont élu à la préfecture M. Pierre Charron, maire de Saint-Eustache. M. Charron succède à M. Denis Martin, maire de la municipalité de Deux-Montagnes, qui occupait le poste de préfet depuis 2017.

M. Charron remercie ses collègues pour leur confiance et leur soutien. Il rappelle qu’au cours de son mandat, d’une durée de deux ans, plusieurs défis et enjeux l’attendent, notamment la mise en œuvre du nouveau schéma d’aménagement et de développement, l’élaboration du Plan régional des milieux humides et hydriques, le suivi du Plan de développement de la zone agricole et le développement économique. Le dossier de la venue du REM dans la MRC constituera un autre enjeu stratégique majeur. De plus, il compte également faire en sorte que la MRC puisse être présente au sein de certaines instances de la Communauté métropolitaine de Montréal. Pour concrétiser tous ces dossiers, il pourra compter sur un conseil uni et une équipe compétente et dédiée. Il souhaite également la poursuite de l’étroite collaboration avec tous les partenaires de la MRC et des Laurentides.

Outre la nomination de M. Charron, une seconde élection a suivi, pour nommer cette fois le préfet suppléant. M. Pascal Quevillon, maire d’Oka a été le choix unanime du conseil des maires. M. Quevillon, se dit honoré de cette nomination et compte apporter son entière collaboration à l’avancement des nombreux dossiers de la MRC.

-30-

Source : Jean-Louis Blanchette, directeur général, secrétaire et trésorier  
450 491-1818 / [info@mrc2m.qc.ca](mailto:info@mrc2m.qc.ca)